

le mag'

Le magazine de votre agglomération

13

Printemps 2024

+ SUPPLÉMENT DÉCHETS

EN 2024, IL VA Y AVOIR DU SPORT



Terre
de Provence
agglomération



Barbantane - Cabannes - Châteaurenard - Eyragues - Graveson - Maillane - Mollégès - Noves - Orgon - Plan d'Orgon - Rognonas - Saint-Andiol - Verquières



Grand angle

Le casse-tête des logements sociaux



Zoom sur...

Plan de lutte contre les frelons asiatiques et orientaux



Tourisme

Un territoire toujours plus attractif



SOMMAIRE

EN DIRECT DES COMMUNES > 4 et 22

- Retour en images : cérémonies des vœux 2024
- JO 2024, il va y avoir du sport en Terre de Provence

C'EST VOTÉ > 5

GRAND ANGLE > 6

Le casse-tête des logements sociaux

L'AGGLO EN ACTION > 7

HABITAT

Le programme « Habiter mieux en Terre de Provence » a fêté son premier anniversaire

COHESION SOCIALE/POLITIQUE DE LA VILLE

- Plan local de santé publique, une priorité pour tous
 - Rakia Sabar, chargée de la prévention de proximité
 - Le numérique pour tous
- #### AMENAGEMENT RURAL
- Luttons contre les frelons asiatiques et sauvons nos abeilles

DOSSIER > 11 - 14

TOURISME

Un territoire toujours plus attractif

L'AGGLO EN ACTION > 15

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- La maison de l'entrepreneur fête ses 10 ans !
- Un appel à projets pour soutenir les acteurs locaux
- Salon de l'emploi : 20 ans ça se fête !

TRAVAUX

- La zone d'activités des iscles fait peau neuve
 - Pôle mobilité décarbonée
- #### DEVELOPPEMENT DURABLE
- Une aide pour l'achat d'un récupérateur d'eau
 - Terre de Provence vous accompagne à la sobriété énergétique
 - Bâtiments tertiaires décret bacs et opportunité de financement
- #### DECHETS
- Mise en place des biodéchets à la source
 - Sécurisation des déchetteries

ACTU DE LA REGIE > 21

RÉGIE DES EAUX

Sécurisation de la desserte en eau potable

HOMMAGE

En janvier dernier, j'ai appris avec tristesse la disparition de Jacqueline CORNILLON, maire de Maillane et 4^{ème} Vice-Présidente de la Communauté de Communes Rhône Alpilles Durance de 1996 à 2001.

Elle a joué un rôle essentiel dans la création de la Communauté de Communes Rhône Alpilles Durance en 1996, aux côtés d'Anne-Marie Bertrand, de Max Gilles, d'Hubert Ginoux et de Michel Pécout.

Elle restera dans nos esprits comme une figure déterminante dans le développement et la préservation de nos traditions.



- 5 juin 1999 – Première fête de la Communauté de Communes Rhône Alpilles Durance avec, de gauche à droite : Max Gilles, Anne-Marie Bertrand, Michel Pécout, Jacqueline Cornillon, Hubert Ginoux

Son engagement envers notre territoire et son attachement à la culture provençale lui ont valu d'être élevée au rang de Chevalier de la Légion d'honneur, Chevalier de l'Ordre du Mérite Agricole et Félibre.



Corinne CHABAUD

Présidente de Terre de Provence Agglomération
Maire de Mollégès
Vice-Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône

Au nom du bon sens

Revenir aux fondamentaux. Quand le monde ne tourne plus vraiment rond, que les politiciens s'agitent pour soigner leur image, que les idées se bousculent dans les hautes sphères pour mieux s'écraser sur le terreau de la vie réelle... il ne reste d'autre alternative que celle de revenir aux fondamentaux. Ce bon sens que nous tentons de cultiver en Terre de Provence, au quotidien, contre vents et marées.

Rien n'est jamais acquis, mais nos efforts pour favoriser l'accueil des entreprises, développer l'attractivité touristique, améliorer l'accessibilité au logement, encourager les projets de la jeunesse, accompagner la transition numérique pour les anciens, ou encore préserver l'environnement et le cadre de vie sont sincères.

En tant qu'élus de terrain, il n'y a pas un jour qui passe sans que nous ne soyons rattrapés par la réalité.

Ce 13^{ème} numéro du Mag' de votre Agglo évoque nos champs d'action pour imposer Terre de Provence dans le paysage local. Nous agissons aux côtés des treize communes, portons des projets pour le territoire et sommes déterminés à devenir un acteur incontournable.



Nous ne dérogerons pas à la règle de servir le public. Il en va de notre parole donnée aux habitants du territoire.



Voilà pourquoi, dernièrement, nous avons apporté un soutien inconditionnel aux habitants du Pays d'Arles menacés par la création d'une ligne électrique aérienne à très haute tension (400 000 volts). Une prise de position commune qui n'est pas sans rappeler notre

solidarité envers le monde agricole qui souffre en silence depuis de trop longues années.

Dans ce monde en perpétuel mouvement, pour le meilleur et pour le pire, nous refusons d'être des faire-valoir et à ce titre, nous poursuivons les négociations pour le chantier de la LEO (Liaison Est-Ouest) avec le soutien du Département des Bouches-du-Rhône.

Sur ce sujet comme sur d'autres, nous ne dérogerons pas à la règle de servir le public. Il en va de notre crédibilité, de notre parole donnée aux habitants de Terre de Provence. Loin des postures affichées ici et là, nous travaillons pour la postérité. Avec humilité et combativité... au nom du bon sens.

Photos de couverture 1 - Cross Vallon de la Roquette 2 - Course solidaire - Octobre Rose - Eyragues 3 - Louis LACROTTE - Vice-Champion de France en AS Poney Elite - Ecuries du Jale - Châteaurenard

Terre de Provence, le mag' de votre agglo N°13

Terre de Provence Agglomération | Chemin Notre-Dame BP 1 | 13 630 EYRAGUES | Tél. 04 32 61 96 30

Directrice de la publication : Corinne CHABAUD, présidente de Terre de Provence Agglomération

Rédaction : Terre de Provence Agglomération **Parution** : printemps 2024 **Conception et réalisation** : service communication

Photos : Terre de Provence Agglomération - @Christophe Aubry - @Le Petit Reporter

Impression : Imprimerie EDIFAC - certifié imprim'vert - Châteaurenard **Dépôt légal** : Décembre 2014 - ISSN 2427 - 8696

Restons CONNECTÉS et INFORMÉS

Abonnez-vous aux infolettres de Terre de Provence

inscrivez votre adresse mail directement en bas de page des sites :

<https://myterredeprovence.fr/>

<https://terredeprovence-agglo.com/>

<https://eaux-terredeprovence.fr/>



Suivez-nous

[terredeprovenceagglomeration](#)

[terredeprovencetourisme](#)

[regiedeseauxterredeprovence](#)

Vous recherchez un emploi ?

Terre de Provence recrute !

N'hésitez pas à transmettre

vos candidatures à

recrutement@terredeprovence-agglo.com

com



RETOUR EN IMAGES : CÉRÉMONIES DES VOEUX 2024

66

Le marathon des cérémonies de vœux à la population s'est prolongé tout le mois de janvier pour s'achever à Mollégès, en présence de Martine Vassal, la présidente du Conseil départemental, toujours présente pour soutenir les projets de notre territoire.



Voeux de Michel GAVANON,
Maire d'EYRAGUES - 15.12.2023



Voeux de Serge PORTAL,
Maire d'ORGON - 04.01.2024



Voeux de Marcel MARTEL,
Maire de CHÂTEAURENARD - 06.01.2024



Voeux d'Yves PICARDA,
Maire de ROGNONAS - 07.01.2024



Voeux de Daniel ROBERT,
Maire de SAINT-ANDIOL - 11.01.2024



Voeux d'Eric LECOFFRE,
Maire de MAILLANE - 12.01.2024



Voeux de Georges JULLIEN,
Maire de NOVES - 13.01.2024



Voeux de Michel PECOUT,
Maire de GRAVESON - 14.01.2024



Voeux de Gilles MOURGUES,
Maire de CABANNES - 19.01.2024



Voeux de Jean-Louis LEPIAN,
Maire de PLAN D'ORGON - 20.01.2024



Voeux de Jean-Marc MARTIN-TEISSERE,
Maire de VERQUIÈRES - 21.01.2024



Voeux de Jean-Christophe DAUDET,
Maire de BARBENTANE - 26.01.2024



Voeux de Corinne CHABAUD,
Maire de MOLLÈGES - 27.01.2024



Martine VASSAL, Présidente du Département des Bouches-du-Rhône, Stéphane LE RUDULIER Sénateur, Lucien LIMOUSIN, Vice-Président du Département des Bouches-du-Rhône, et les Maires de Terre de Provence



Les élus du conseil communautaire ont voté !

Le conseil communautaire est l'organe délibérant de la Communauté d'Agglomération. Les séances sont ouvertes au public. Extrait des décisions des 6 derniers mois.

La communauté d'agglomération Terre de Provence est compétente en matière de « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » (GEMAPI) pour laquelle elle a délégué au Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance (SMAVD) certaines missions.

Approbation du Programme d'Action et de Prévention des Inondations (PAPI) Durance 2024 - 2030

Le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance propose de conduire sur 2024-2030 une nouvelle démarche de prévention des inondations à l'échelle du bassin versant de la Durance dans le cadre d'un Programme d'Action et de Prévention des Inondations (PAPI).

En séance du 21/09/2023, le conseil communautaire a validé la participation de Terre de Provence à cette démarche et a approuvé le programme d'actions décliné pour notre territoire en 10 actions définies selon les 4 axes thématiques suivants :

Axe 1 : amélioration de la connaissance et de la conscience du risque

Axe 2 : surveillance, prévention des crues et des inondations

Axe 3 : alerte de la gestion de crise

Axe 4 : gestion des ouvrages de protection hydraulique

Le coût global des actions proposées sur le territoire de Terre de Provence est estimé à 4 346 000 € dont 3 700 000 € pour la réalisation de travaux de protection.

La part d'autofinancement pour Terre de Provence s'élève à 1 660 200 €

Prise en charge des enjeux inondation sur les communes de Noves et de Châteaurenard

Le SMAVD est en charge de la réalisation d'un schéma permettant de définir une stratégie pour prévenir les inondations, restaurer le milieu aquatique et programmer des travaux de réduction du risque sur le bassin versant de l'Anguillon.

C'est dans ce cadre qu'une étude sur le fonctionnement en crue du bassin versant de l'Anguillon, notamment les débordements de cours d'eau est programmée au PAPI Durance 2024-2030.

La Communauté et les communes ont convenu qu'une extension de l'étude sur le cours d'eau était vraisemblablement opportune pour :

Noves : clarifier les causes des inondations par le ruissellement rural et pluvial urbain se produisant sur le centre village de Noves au niveau de roubines, canaux de drainage et d'irrigation se rejetant in fine dans l'Anguillon.

Châteaurenard : clarifier les conditions de débordement du Réal dans la traversée de Châteaurenard étant entendu que ce canal est alimenté par l'Anguillon dans sa partie Est et par une série d'apports issus du pluvial urbain et du ruissellement généré par les bassins versant interceptés dans la partie Ouest de la ville.

Le coût de chaque étude hydraulique est estimé à 60 000 € HT.

L'agglomération financera ces deux études complémentaires à hauteur de 50%.



Approbation et signature du contrat Régional « Nos territoires d'abord » du Pays d'Arles pour la période 2023-2028

La Région a mis en place un nouveau format de politique contractuelle regroupant les dispositifs régionaux dans un cadre unique au bénéfice des territoires et de leurs habitants, le contrat régional « Nos Territoires d'abord ».

Ce nouveau cadre de contractualisation prend la suite des contrats Régionaux d'Equilibre Territorial (CRET)

La Région accroît ainsi son effort en faveur de la lutte contre le changement climatique et son soutien en faveur de projets vertueux et conformes au Plan climat «Gardons une COP d'avance», en octroyant un financement de 19 814 795 € pour soutenir 26 projets.

En Conseil Communautaire du 14 décembre 2023, Terre de Provence a décidé de s'inscrire dans le contrat « Nos Territoires d'Abord » du Pays d'Arles réunissant outre la communauté, le PETR (Pôle d'équilibre Territorial et Rural), la communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette, la communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles.





LE CASSE-TÊTE DES LOGEMENTS SOCIAUX

Huit communes de Terre de Provence doivent disposer de 25 % de logements sociaux, comme l'impose l'article 55 de la loi SRU. Une pression supplémentaire pour les maires, soumis à de fortes contraintes territoriales et à de lourdes pénalités financières s'ils n'atteignent pas cet objectif.

EXPLICATIONS.

La loi « SRU » comme toile de fond Avant la loi « 3DS »

Il y a 23 ans, en décembre 2000 et au terme de débats houleux, a été adopté un texte complexe qui a modifié en profondeur le droit de l'urbanisme et du logement en France : la loi Solidarité et renouvellement urbain, dite « loi SRU ». Rectifiée depuis, son célèbre article 55 impose aux communes de plus de 3 500 habitants de disposer d'un nombre minimum de logements sociaux d'ici 2025, sous peine de sanctions financières prélevées chaque année par l'Etat.

Sur le territoire de Terre de Provence, sept communes (Barbentane, Cabannes, Châteaurenard, Eyragues, Graveson, Noves et Rognonas) sont concernées et se sont vues fixer un objectif de 25% de logements sociaux. Plan d'Orgon vient s'ajouter à cette liste, avec des objectifs adaptés, car la population de la commune a dépassé le seuil des 3 500 habitants lors du dernier recensement.

Sur la base de la seule loi SRU, les communes ne devaient plus se voir fixer d'objectifs de construction de logements sociaux et ne pouvaient donc plus être sanctionnées après 2025, car elles étaient censées avoir atteint le taux cible. Or, selon un bilan réalisé en 2020, seules **34% des communes SRU sur l'ensemble du pays ont atteint leur objectif**. Face à ce constat, afin de conforter et d'inscrire dans le temps le taux cible fixé par la loi SRU, la loi dite « loi 3DS » a supprimé l'échéance de 2025. Elle fixe de nouveaux objectifs de rattrapage glissants et les communes n'atteignant pas leurs objectifs continueront d'être prélevées tant que le taux cible ne sera pas atteint.

Des sanctions financières importantes et des contraintes territoriales face à un objectif inatteignable

Aujourd'hui, tout comme deux tiers des communes françaises soumises à la loi SRU, les huit communes de

Terre de Provence concernées n'atteignent pas leur objectif de logements sociaux. Pourtant, en 2022, le parc social s'élevait à **2 400 logements répartis sur l'ensemble du territoire** : les treize communes ont apporté leur contribution à cet effort. Soulignons le volontarisme des petites communes (Maillane, Mollégès, Orgon, Saint-Andiol et Verquières).

Dans le même temps, la consommation foncière est de plus en plus contrainte par l'application de divers textes et plans : pour n'en citer qu'un exemple, le plan de prévention du risques inondations (PPRI) Basse Vallée de la Durance a gelé l'enveloppe urbaine de six communes SRU, ne leur laissant plus aucune possibilité de développement.

Malgré ces incohérences et la solidarité intercommunale, depuis 2014, **presque 4 897 000 € ont été prélevés par l'État** aux communes concernées, et sont venus amputer chaque année les budgets communaux, déjà contraints.

LE PROGRAMME « HABITER MIEUX EN TERRE DE PROVENCE » A FÊTÉ SON PREMIER ANNIVERSAIRE

BILAN

Un formidable levier pour soutenir l'économie locale

L'accompagnement et les visites des logements par les techniciens de Soliha ont abouti à **41 demandes de subventions déposées** auprès de l'Anah et des collectivités locales pour un total de **950 000 € TTC de travaux** répartis sur 12 communes.

103 000 € de subventions ont été versés aux 10 projets réalisés dans l'année **avec un taux moyen de subvention de 81 %** toutes cibles confondues (amélioration de la performance énergétique, adaptation à la perte d'autonomie et rénovation de logement destiné à la location).

A NOTER

- 55 % des entreprises retenues pour effectuer les travaux sont situées sur le territoire de Terre de Provence.

356 personnes reçues en 2023 pour bénéficier de l'accompagnement gratuit de Soliha

Le dispositif ne se limite pas au versement de subventions. Soucieux des difficultés que peuvent rencontrer les administrés dans le paysage complexe des aides à la rénovation, les élus ont souhaité mettre en place un accompagnement gratuit, de qualité ouvert à tous les propriétaires. Entièrement financé par la Communauté d'Agglomération, des permanences mensuelles avec ou sans rendez-vous sont organisées dans chaque mairie (exceptée Verquières, permanence à Saint-Andiol).

Contact Soliha
☎ 04 90 49 84 79



Georges JULLIEN
Vice-Président de Terre de Provence
agglomération délégué à l'Habitat

Dans un contexte de tension sans précédent sur le marché immobilier, la Communauté d'Agglomération a fait le choix en 2022 d'aider ses habitants à améliorer leur logement en mettant en place un programme d'intérêt général (PIG).

La forte mobilisation de plusieurs partenaires (l'Agence nationale de l'habitat ou Anah, la Région Sud Provence Alpes-Côte d'Azur, le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône et les treize communes-membres) a permis de dégager une enveloppe de 6 millions d'euros mise à disposition des propriétaires, pour améliorer leur cadre de vie tout en s'inscrivant dans une démarche de transition énergétique.



AVANT



APRES





PLAN LOCAL DE SANTÉ PUBLIQUE, UNE PRIORITÉ POUR TOUS

Outre l'Action sociale, illustrée par le soutien aux structures d'accompagnement de la jeunesse, le Pôle Cohésion Sociale de Terre de Provence pilote la Politique de la Ville du territoire, qui se traduit sur le terrain par le Contrat de Ville. Zoom sur l'Atelier Santé Ville, qui favorise la prévention, la promotion de la santé et l'accès aux soins de premier recours pour les populations en difficulté.

Face à la précarité qui favorise les problèmes de santé, un plan d'action a été élaboré à destination des publics résidant en Quartiers Prioritaires de la Ville (deux à Châteaurenard et un à Orgon), ainsi que des professionnels relais du territoire. Il s'articule autour de cinq axes :

↳ L'accès aux droits de santé et aux soins

Réaliser un guide pour informer tous les professionnels qui accompagnent du public sur l'accès aux soins. Un travail de fond effectué par la coordinatrice, qui a permis aux organismes de santé de présenter l'offre de soins à destination des particuliers.

↳ La santé mentale

Former les agents d'une structure d'accueil au décèlement d'éventuels troubles du comportement, nécessite au

préalable d'identifier ces structures et de leur proposer des mesures d'accompagnement. Autre action sensible, la prévention sur l'addictologie (tabac, alcool, écrans, alimentation...) et ses comportements par des professionnels spécialisés.

↳ La parentalité et la jeunesse

Renforcer l'accompagnement des familles avant la scolarisation dans les Lieux d'Accueil Enfants Parents en étendant leurs horaires pour une meilleure efficacité (passage d'une demi-journée à deux demi-journées à Châteaurenard). Evaluer l'offre en matière de santé, c'est aussi cibler les manquements et inviter nos partenaires à intervenir dans un rôle préventif.

Dans le cadre du Contrat de Ville, le Plan Local de Santé Publique va être mis à jour pour la période 2024-2030. De nouveaux axes de réflexion seront prochainement étudiés pour les Ateliers Santé Ville.

MAIRE – EDUCATION NATIONALE – JUSTICE

Quelle collaboration pour faire respecter l'obligation scolaire et la tranquillité publique ?



Sur proposition de l'Inspection de l'Education Nationale des Bouches-du-Rhône, Terre de Provence a organisé une table ronde pour rappeler les pouvoirs de police du maire et le partage des responsabilités en matière de suivi de l'obligation scolaire. Le témoignage de Lucien Limousin, maire de Tarascon, a démontré toute l'efficacité des



L'atelier « vrac » est une sensibilisation à l'alimentation durable.

Espace de Vie Sociale - CHÂTEAURENARD

↳ Les modes de vie

Promouvoir une alimentation équilibrée et une activité physique régulière. Un double défi pour les citoyens qui se traduit par des informations sur les bienfaits d'une nutrition saine et les risques liés à la sédentarité.

↳ L'animation territoriale

Proposer un temps d'échange entre les professionnels (social, éducatif, médico-social, sanitaire et insertion) et les partenaires du territoire (Espaces de Vie Sociale, communes, Codeps 13). Un réseau prolongé par la participation des habitants au travers des conseils citoyens, véritables référents pour le contrat de ville.

RAKIA SABAR, CHARGÉE DE LA PRÉVENTION DE PROXIMITÉ INTERCOMMUNALE

Pôle « Cohésion Sociale »

06 18 41 06 20 - rsabar@terredeprovence-agglo.com

Quelles sont vos missions ?

Mon cœur de métier est d'accompagner un jeune et sa famille pour l'aider dans la construction de son parcours de vie. Souvent, ce sont des acteurs de terrain ou les établissements scolaires qui nous mettent en contact quand ils constatent des signes de décrochage. L'approche se veut globale, les parents apprécient les conseils qui sont formulés. Pour les adolescents, jeunes adultes, je les accompagne dans leur émancipation et la construction de leur autonomie, notamment par l'accès au droit. Ce travail de prévention de proximité est possible grâce aux orientations des partenaires des 13 communes : les établissements scolaires, les CCAS, etc. Les parents et les jeunes majeurs peuvent me contacter directement par mail ou téléphone.

Vous intervenez aussi sur des temps collectifs ?

Oui, je peux animer des ateliers par exemple dans les écoles pour préparer le passage en 6^{ème}, parfois anxiogène dans les familles ou encore pour favoriser le vivre ensemble et lutter contre les discriminations.

Vous êtes aussi un appui pour les associations ?

En effet, j'accompagne toutes les associations financées par la communauté dans le cadre des compétences Politique de la Ville et Action Sociale : les acteurs jeunesse telle que la MDA13 Nord dans le champ de la prévention, celles du contrat de ville mais aussi dans l'aide aux victimes et la prévention des violences intrafamiliales, l'APERS et Résonances. Cette connaissance des acteurs me permet de faire le lien et d'orienter au mieux les jeunes.



Jocelyne Vallet, vice-présidente de Terre de Provence agglomération déléguée à l'Action Sociale et à la Politique de la Ville.

Les jeunes sont une richesse pour notre territoire et savoir qu'on peut sauver leur parcours et faciliter leur insertion est fondamental, en complémentarité bien sûr avec nos partenaires associatifs tels que les Missions Locales et la Maison des Adolescents 13 Nord.

LE NUMÉRIQUE POUR TOUS Trois conseillères numériques à votre service



Gratuitement et sur rendez-vous, Terre de Provence met trois expertes du monde numérique à disposition des particuliers et des professionnels dans votre commune. Pour de l'apprentissage ou du perfectionnement, l'accompagnement concerne l'ensemble des outils numériques : smartphones, tablettes, ordinateurs, etc.

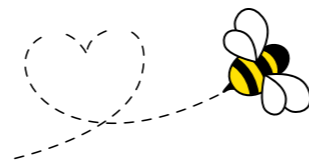
- prendre en main un équipement informatique,
- installer et utiliser des applis sur un smartphone,
- connaître l'environnement et le vocabulaire numérique,
- devenir autonome dans les démarches en ligne,
- envoyer, recevoir, gérer ses courriels,
- sécuriser un équipement et se prémunir contre les fraudes,
- apprendre les bases du traitement de texte,
- professionnels : créer une stratégie numérique sur les réseaux sociaux.

Orianna Lardanchet - 07 77 84 92 33
Cabannes/Noves/Verquières

Soukaïna Zariouh - 06 22 54 42 72
Barbentane/Graveson/Mollégès/Orgon/Plan d'Orgon

Julie Surcin - 07 77 91 72 10
Châteaurenard/Eyragues/Maillane/Rognonas/Saint-Andiol

Consultez le planning actualisé des permanences sur notre site Internet ou contactez l'accueil de votre mairie pour plus de renseignements.



Michel GAVANON
Maire d'Eyragues
Vice-Président délégué à l'Aménagement rural

Terre de Provence est plus que jamais engagé dans le champ de l'agriculture, et plus largement de l'aménagement rural.

Pour exemple, l'adhésion au dispositif de protection contre la grêle porté par l'association Prévigrêle, ou notre partenariat avec la SAFER PACA pour préserver et valoriser le patrimoine agricole de notre territoire, et notamment la lutte contre les friches.

Je suis aussi particulièrement heureux, avec le soutien de mes collègues élus et l'appui du service agricole de Terre de Provence, d'avoir pu enclencher pour 2024 un plan de lutte contre les frelons asiatiques.

Cette nouvelle action est menée par l'agglomération, en partenariat avec le Groupement de Défense Sanitaire Apicole (GDSA 13) et FREDON PACA.

LUTTONS CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES ET SAUVONS NOS ABEILLES

Originaire d'Asie, le frelon asiatique a été introduit en France au début des années 2000. L'espèce dotée d'une forte capacité d'expansion a colonisé la quasi-totalité du territoire métropolitain en 10 ans. Cette espèce invasive constitue une menace pour l'abeille domestique et pourrait causer d'importants dégâts si sa propagation n'est pas stoppée.

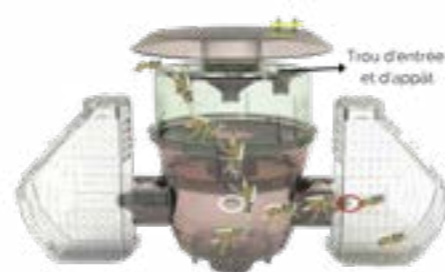
Pour stopper la propagation des frelons asiatiques, Terre de Provence a initié un travail de réflexion à travers la rencontre d'experts et d'apiculteurs. Ces différents échanges ont permis d'aboutir à un plan d'actions.

Une opération de piégeage de printemps

A cet effet, Terre de Provence a mis à disposition des apiculteurs et des 13 mairies du territoire, des pièges hautement sélectifs pour mener cette campagne de piégeage de printemps en vue de réduire la présence des frelons asiatiques, et limiter ainsi l'établissement de nids par la capture des fondatrices (reines).

A terme une opération de destruction des nids sur les parcelles privées pourrait également être menée.

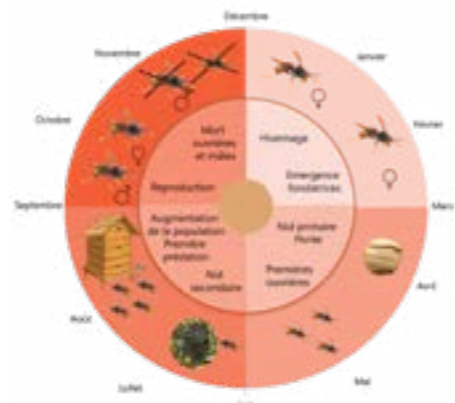
Comment ça marche ?



90 pièges financés et installés sur le territoire.

Période : février à mai
Coût de l'opération : 6 600 €

Le cycle de vie annuel



Michel PECOUT,
Président de l'Office de Tourisme intercommunal de Terre de Provence, Vice-Président délégué au Tourisme.

Certains pensent que notre territoire est moins charismatique que ses proches voisins. Pour ma part, je suis convaincu que nous avons une pépite entre les mains qui ne demande qu'à être façonnée pour s'adapter à l'évolution des attentes des touristes.

Depuis plusieurs années déjà, au travers de ma présidence à la délégation tourisme de Terre de Provence, j'ai à cœur de soutenir et déployer toutes les initiatives dynamisant l'attractivité touristique du territoire, et ça marche !

Le mot PROXIMITE



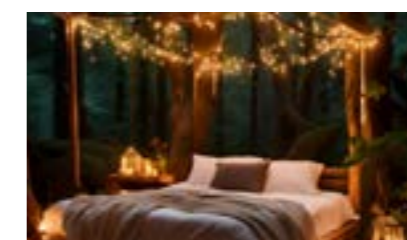
En 2023, la clientèle française originaire majoritairement de la Région Sud, de l'Occitanie, d'Auvergne-Rhône-Alpes et de la région Ile-de-France représente 82,8 % des visites. La clientèle étrangère représente 15,2 % des visites (+ 4,5 % par rapport à 2022).

Vous le constaterez sur ces pages, les indicateurs économiques liés à la fréquentation touristique sont encourageants. Notre parc d'hébergement et de prestataires touristiques s'étoffe, la qualité de l'accueil est appréciée, les activités de loisirs sont toujours plus nombreuses et innovantes.

Nous devons poursuivre la diversification de notre offre touristique en préservant le juste équilibre entre tradition et modernité, et nous mettons tout en œuvre pour faire rayonner notre territoire.

Pour exemple, une promotion dans La Provence et le Guide de l'été du quotidien invitent les lecteurs des environs à séjourner sur le territoire pour des courts séjours. Dans une perspective internationale, les éditions touristiques majeures ont été traduites en anglais et le seront toutes en 2024 enrichissant l'expérience pour nos hôtes étrangers.

Le chiffre 333 000 NUITÉES



Et 532 200 € collectés au titre de la taxe de séjour 2023. Cette recette est affectée intégralement au financement des actions de développement et de promotion touristique de Terre de Provence afin de favoriser la fréquentation touristique de ses communes.

La distribution au début de la saison estivale de ces documents auprès de nos hébergeurs a assuré une immersion complète.

Pour les amateurs de cyclotourisme, une carte virtuelle innovante a été développée, facilitant la découverte des circuits à travers le territoire. Ces actions, combinées à une présence active sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram @TerredeProvenceTourisme) et une infolettre hebdomadaire envoyée à plus de 1500 contacts, témoignent de l'engagement à faire de Terre de Provence une destination incontournable. Dans cette intention, Terre de Provence a signé en 2023 une convention d'objectif avec Provence Tourisme, pour la réalisation d'un schéma touristique global.

L'Office de Tourisme intercommunal vous invite à embarquer dans cette aventure.

L'action SETS de TABLE



Une opération simple mais efficace : 55 000 sets de table dans nos restaurants, chambres d'hôtes et hôtels, offrant à nos visiteurs une expérience visuelle immersive. Les QR codes intégrés les connectent instantanément à notre carte touristique interactive et à des vidéos d'expériences uniques.

ON A TESTÉ POUR VOUS :) activités insolites



Le Golf de Barbentane

Depuis 2016, Stéphanie BEAUTHEAC et Lionel SELAM (diplômé d'état) sont propriétaires du golf de Barbentane qui compte 350 licenciés.

Quels sont les points forts de votre golf ?

Le parcours de 6 trous avec un rapport qualité-prix plus intéressant qu'un 18 trous. La possibilité de jouer sur le practice pour 3€ seulement avec le prêt du matériel. En plus, c'est un golf avec une ambiance très conviviale on se connaît tous ici.

C'est un golf pour débutants ?

Oui mais pas seulement ! Nous formons les débutants qui veulent obtenir leur carte verte, après une formation de 10h. Ensuite, de nombreux membres se perfectionnent tout au long de l'année.

Et pour progresser, y a-t-il des stages ?

Oui régulièrement. Lionel emmène chaque année des clients en stage en Espagne ou en Allemagne. De plus, notre école de golf permet aux jeunes de 6 à 17 ans de s'initier à ce sport moderne. Des compétitions sont organisées tous les 2 mois.

Des projets pour 2024 ?

Oui, bien sûr ! L'installation d'un four à pizza est en cours, la rénovation de la piscine et l'organisation de soirées estivales avec des food-trucks.

Auriez-vous un petit mot pour les habitants de Terre de Provence ?

Venez frapper la balle ! Novice ou confirmé, vous passerez à coup sûr un bon moment.

Quartier Le Grand Roumette
13570 Barbentane
04 90 95 63 62
golfdebarbentane@gmail.com
www.golfdebarbentane.fr

LE GOLF EST OUVERT
Du lundi au dimanche
Fermé le lundi après-midi.

« Yes Provence, c'est la promesse d'un voyage hors du temps, une parenthèse enchantée qui restera gravée dans votre mémoire. Alors, en avant pour l'aventure ! »



Yes Provence

Yes Provence, une entreprise basée à Saint-Andiol, spécialisée dans la location de voitures vintage.



Une pause à l'ombre des platanes

Au volant d'une 2CV, d'un combi, d'une cox ou d'une méhari, soyez à silloner notre beau territoire.

Proposant des locations de quelques heures à une journée, l'entreprise a le souci du détail. Des itinéraires pré-définis en géolocalisation vous guident à travers les petits villages provençaux, au cœur d'une campagne parsemée de vergers et d'oliviers.

Partez à la découverte des joyaux de la région à votre rythme.

Lors de notre escapade, les sensations étaient au rendez-vous. Il y a quelque chose de magique à naviguer sur les routes sinueuses de Provence dans un véhicule qui a traversé les époques.

Le vent dans les cheveux, les parfums de la nature environnante et les paysages à couper le souffle créent un cocktail d'émotions inoubliables. C'est une façon unique et authentique de se reconnecter avec l'âme de la Provence, loin des circuits touristiques traditionnels.

En choisissant Yes Provence, vous optez pour une aventure personnalisée, riche en découvertes et en sensations. Escape game, balade gourmande, mariage ... ?

Yes Provence a ce qu'il vous faut selon tous types d'événements !

29 Route de Cavaillon 914 RD
13670 Saint-Andiol
06 60 93 69 11
contact@vintageroads.fr
www.yesprovence.com
vintageroads.fr



LA MAISON DE L'ENTREPRENEUR FÊTE SES 10 ANS !

En 2023, la Maison de l'Entrepreneur a investi de nouveaux locaux toujours en centre ville de Châteaurenard. Retrouvez-nous, sur la place de la salle du Réal, avenue Roger Salengro.

Ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 / de 13h30 à 17h30



Une équipe de spécialistes à votre écoute !

accueil.mde@terredeprovence-agglo.com

Albin NICOLAS - Directeur

economie.mde@terredeprovence-agglo.com

Marine KUSNIEREK - Responsable développement économique et agricole

mkusnierek@terredeprovence-agglo.com

04.90.20.59.01

Christiane ROUMANILLE - Accueil et relations aux agriculteurs

infoagri@terredeprovence-agglo.com

04.90.20.59.02

Céline ROCHE - Chargée des relations et de l'accompagnement des entreprises

croche@terredeprovence-agglo.com

04.90.20.59.04

Muriel DESPERTS - Chargée de développement commercial et de l'emploi

mdesperts@terredeprovence-agglo.com

04.90.20.59.03



RENCONTREZ NOS PARTENAIRES !

Une partie des associations soutenues par Terre de Provence y assure des permanences

IPA - Initiative Pays d'Arles

Tous les mardis > «Une mission et des valeurs fortes au service des entrepreneurs du territoire.»

Interlocuteur : Frédéric ROBERT

Cette association propose un dispositif d'accompagnement et de financement destiné aux porteurs de projet souhaitant créer ou reprendre une entreprise en Pays d'Arles.

ADIE - L'Association pour le droit à l'initiative économique

Un lundi sur deux «Entreprendre c'est possible»

Interlocutrice : Sylvie CAILTEUX

Cette association solidaire a pour but de permettre à des personnes sans capital, sans diplôme, de devenir entrepreneur grâce au crédit et à l'accompagnement professionnel, personnalisé.

SAFER - Société d'aménagement foncier et d'établissement rural

Un mercredi sur deux.

Interlocutrice : Amandine CHARLES.

Si vous avez des besoins d'informations sur le foncier agricole, un projet de transmission/ installation en agriculture ou le souhait d'acquiescer du foncier.



Pierre-Hubert MARTIN
Adjoint au maire de Châteaurenard
Vice-Président délégué au Développement économique

L'année 2023 a été marquée par des actions concrètes, de terrain, avec notamment l'organisation de plusieurs temps forts autour de l'emploi et de la création d'entreprises ou la démarche qualité Esprit Client réalisée auprès de 200 commerçants du territoire. Notre récent partenariat avec l'agence d'urbanisme du Pays d'Aix-Durance nous a permis de finaliser notre inventaire des zones d'activités et de mesurer le dynamisme commercial de nos centres-villes.

En 2024, nous poursuivons nos actions en faveur du commerce, de l'emploi et de la création d'activité et notre programme de requalification des zones d'activités dont celles des Iscles à Châteaurenard et du Pont à Plan d'Orgon.

Un appel à projets pour soutenir les acteurs locaux

En 2023, suite au lancement de l'appel à projets « soutien aux actions de développement économique et agricole » Terre de Provence a alloué près de **175 000 € de subventions et cotisations aux associations** qui oeuvrent pour le développement économique et agricole.

En 2024, l'appel à projets a été reconduit et a permis d'obtenir les demandes de subventions de 17 associations, dont les actions s'inscrivent dans les trois grandes orientations de l'appel à projets :

- 1 Soutenir le développement économique et agricole local dans un contexte de transition
- 2 Renforcer l'offre de services aux entreprises sur les volets accompagnement, mise en réseau et animation
- 3 Faciliter et accompagner l'entrepreneuriat



Visite entreprise - LTB EVENTS - Cabannes

Le Club des Entrepreneurs de Terre de Provence «100 entreprises membres»

Sa mission : mettre en relation les dirigeants d'entreprises locales, les soutenir au moyen d'action d'activités diverses (réunions thématiques, évènements, formations, salons...)

communication@entrepreneursterredeprovence.fr - 06 62 81 45 54

Un observatoire pour accompagner les commerçants

Terre de Provence s'est dotée d'un observatoire du commerce qui a pour vocation d'animer des échanges sur la thématique du commerce et d'accompagner au mieux les commerçants et artisans : nouvelles pratiques commerciales, outils digitaux, e-commerce, vente en ligne, maîtrise des coûts de production et enjeux du développement durable.

Cette instance est composée des chambres consulaires, des services de l'Etat, des associations de commerçants, des élus et autres associations concernées.

L'observatoire du commerce se réunira cet été autour de la thématique « fidélisation client ».

- 97% de la population de Terre de Provence Agglomération accède à une offre alimentaire à moins de 5 minutes en voiture !



LA ZONE D'ACTIVITÉS DES ISCLES FAIT PEAU NEUVE

Une première tranche de travaux est en voie d'achèvement avec la requalification (création et réhabilitation) de 13 325 m² de voiries dans cette zone située à Châteaurenard. Cela concerne le chemin des Iles et l'avenue des Confignes. L'avenue de la Digue sera, elle, aménagée durant le dernier trimestre de l'année 2024.

Suivra une seconde tranche de travaux permettant de requalifier l'intégralité de l'avenue de la Durance depuis le giratoire d'entrée (RD28).

Reprise des voiries existantes, réduction de la largeur des voies, création d'une voie partagée pour les cyclistes et les piétons, aménagement paysager, réfection

du pluvial et modernisation de l'éclairage public : axée sur le développement durable, cette restructuration complète s'inscrit dans le plan de requalification des zones d'activités du territoire dont la Zone des Iscles est l'une des plus anciennes et des plus grandes (plus de 60 hectares et près de 70 entreprises).

En raison du développement du Pôle logistique qui verra le passage quotidien de 300 véhicules poids lourds, ces travaux devenus une priorité.

Ce projet d'envergure de près de trois millions d'euros est financé à plus de 50 % grâce au soutien de l'Etat, de la Région et du Département.



PÔLE MOBILITÉ DÉCARBONÉE

La première phase de la construction du Pôle Mobilité Décarbonée du MIN de Châteaurenard s'achèvera en juin. L'occasion pour Jérémie Becciu, directeur de la SPL Grand Marché de Provence et du MIN, de faire visiter ce site à haute qualité environnementale aux élus de Terre de Provence et à Martine Vassal, Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône.

Un partenaire financier de poids au vu de l'investissement consenti depuis 2021 : 7 778 252 € ! Les premières entreprises ont déjà investi les lieux avec 14 690 m² de bâtiments accueillant des transporteurs capables de réaliser des livraisons de marchandises du local à l'international.

La seconde phase, qui débutera cette année, consistera à l'implantation d'une centrale photovoltaïque de 4,5 GWh afin de produire de l'électricité verte utilisée en autoconsommation.

Conformément aux conditions imposées par l'Etat, Terre de Provence Agglomération a construit une station d'épuration exclusivement dédiée à l'activité du Pôle logistique à Châteaurenard. Dimensionnée selon ses besoins, elle s'appuie sur un système de filtration tourné vers le développement durable, avec notamment la fixation de bactéries par des coquilles de noisettes. Une fois le raccordement à l'électricité effectué, la collectivité procédera aux derniers essais avant sa mise en service officielle.



Visite officielle de Martine Vassal, Présidente du Département des Bouches-du-Rhône

Salon DE L'EMPLI : 20 ans ça se fête !



20^{ème} Salon de l'emploi



Matinée de la création d'entreprise

Pour célébrer la 20^{ème} édition, en novembre 2023, Terre de Provence a décliné le Salon de l'emploi non plus en une journée mais en une semaine. Du 13 au 17 novembre 2023 a eu lieu la semaine de l'emploi en Terre de Provence.

Deux salons, des rencontres, des ateliers, des job dating pour faciliter la mise en relation et les échanges entre entreprises, associations, demandeurs d'emploi, porteurs de projets et acteurs de l'emploi et de l'insertion de notre territoire.

Cette semaine a permis de rassembler plus de 450 demandeurs d'emploi et/ou porteurs de projets.

Une cinquantaine de recruteurs dans des secteurs d'activité variés et une vingtaine d'experts de l'accompagnement, financement et conseils en création, reprise et développement d'entreprise étaient réunies.

Cet évènement a été un succès grâce à la mobilisation de nos partenaires : la DEETS13, France Travail, le département des Bouches-du-Rhône, les Missions Locales du Delta et du Pays salonais, Initiatives Pays d'Arles, l'ACTIUM Grand Marché de Provence et la Maison de la Com'.



Jean-Christophe DAUDET,
Vice-Président
de Terre de Provence agglomération
délégué à l'Environnement

La notion de développement durable est au cœur de chacune des compétences de Terre de Provence avec notamment le schéma directeur cyclable, le plan de prévention pour la compétence déchets.

Depuis 2020, des actions spécifiques sont menées en matière de protection des ressources, de rénovation énergétique, de préservation de la qualité de l'air des bâtiments et d'alimentation durable.

2024 sera l'année d'un focus sur l'accompagnement à la transition énergétique et écologique :

- en instaurant un partenariat avec Voltalis,
- en promouvant les opportunités de financements nationaux aux entreprises du secteur tertiaire dans le cadre de l'application du décret BACS,
- en finançant l'achat de récupérateurs d'eau de pluie.

Un effort collectif et des projets concrets au service de notre environnement.



UNE AIDE POUR L'ACHAT D'UN RÉCUPÉRATEUR D'EAU

Engagée dans la transition écologique et notamment dans la préservation des ressources en eau, Terre de Provence propose aux habitants du territoire une aide financière pour l'acquisition d'un récupérateur d'eau de pluie.

Pourquoi récupérer l'eau de pluie ?

Le changement climatique se manifeste par des sécheresses de plus en plus fréquentes et des canicules plus longues renforçant la nécessité d'une gestion durable de la ressource en eau.

Certains usages ne nécessitent pas d'eau potable (arroser son jardin, laver sa voiture, petits travaux...) et les eaux de toiture constituent une source de récupération d'eau.

Pour contribuer à la sobriété écologique tout en faisant des économies sur la facture d'eau, Terre de Provence souhaite accompagner ses habitants à se doter de récupérateurs d'eau de pluie.

Les équipements concernés

Le récupérateur peut être installé sur terre ou dans le sol. Il doit être raccordé aux gouttières et équipé d'un système anti-débris ou filtre. Plusieurs centaines de litres pourront être économisées par an.

 [Plus d'informations sur notre site et nos réseaux sociaux.](#)

Notre dispositif d'aide pour les particuliers

Une aide financière pour l'achat par les particuliers de récupérateurs d'eau de pluie d'une capacité minimale de 300 litres hors-sol ou 2 000 litres enterrés, à hauteur de 50 % du montant de l'achat plafonné à 100 euros pour les récupérateurs enterrés et à 80 euros pour les récupérateurs hors-sol dans la limite d'une aide par foyer.

Et si nous utilisons l'eau de pluie ?

Pour l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie

obtenez jusqu'à
100 €* d'aide
de votre Agglo

*100 € pour les conteneurs enterrés et 80 € pour les récupérateurs hors-sol



TERRE DE PROVENCE VOUS ACCOMPAGNE DANS LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE



Notre ambition formalisée dans le Plan Climat Air Energie Territorial du Pays d'Arles est de réduire de 27% les consommations énergétiques de notre territoire à horizon 2030. Pour atteindre cet objectif, nous accompagnons les collectivités, les entreprises et les habitants du territoire dans cette transition énergétique. Un partenariat avec VOLTALIS s'inscrit dans cette dynamique.

Pourquoi un partenariat avec VOLTALIS ?

VOLTALIS propose l'installation d'un dispositif de pilotage de chauffage gratuitement pour un déploiement à l'échelle d'un territoire. Déjà présent dans 200 000 foyers en France, ce dispositif permet de réduire les consommations des utilisateurs de 15% en moyenne tout en contribuant à la modulation des pics de consommation à l'échelle nationale.

Qu'est-ce que la solution VOLTALIS ?

Il s'agit d'un module de commande placés derrière chacun des radiateurs. Ces modules communiquent avec une application pour le pilotage et le suivi de vos consommations

Tous les locaux équipés de 2 chauffages électriques sont éligibles. Le déploiement débute en avril jusqu'à fin août.



 **Suivez notre actualité** pour connaître la date d'intervention sur votre commune.

BÂTIMENTS TERTIAIRES Décret bacs et opportunité de financement

Terre de Provence Agglomération informe ses acteurs économiques du secteur tertiaire des obligations réglementaires en matière de sobriété énergétique et des opportunités de financement du secteur tertiaire. Réduire vos consommations énergétiques afin de respecter la réglementation tout en réduisant votre budget Energie, et agir pour la sobriété et la transition énergétique du territoire sont les nouveaux enjeux.

Le décret Tertiaire impose aux bâtiments d'activité tertiaire de plus de 1 000 m² de surface de plancher une réduction de leurs consommations d'énergie de 40% par rapport à une année de référence retenue (entre 2010 et 2020) à l'horizon 2030.

Il y a également pour ces bâtiments une obligation de reporting chaque année, via la plateforme en ligne OPERAT, permettant de mesurer les progrès accomplis en termes d'économie d'énergie. D'autre part, le décret BACS (Gestion Technique du Bâtiment - GTB) impose l'installation d'un

système de pilotage énergétique dans tous les bâtiments tertiaires, quelle que soit leur surface, dont vous êtes propriétaire, public ou privé : avant 2025 pour les bâtiments existants dont la puissance nominale utile de chauffage/climatisation est supérieure à 290 kW et avant 2027 pour les bâtiments existants dont la puissance nominale utile est entre 70 kW et 290 W.

Des primes pour financer les opérations d'économie d'énergie et leur bonification pour l'installation d'une Gestion Technique du Bâtiment.

Jusqu'au 30 juin 2024, il y a une bonification de ces certificats d'économies d'Énergie (CEE) pour l'opération standardisée Système de Gestion Technique du Bâtiment. Les primes peuvent être doublées.



Jeudi 25 avril à 8h30 à la Salle de la Bastide - Parc des Poètes - Eyragues.

Le Club des Entrepreneurs, en partenariat avec Terre de Provence Agglomération, organise une réunion d'information sur la Sobriété et la Transition énergétique pour les bâtiments tertiaires.

Inscription : communication@entrepreneursterredeprovence.fr

SERVICE

La mensualisation poursuit son développement sur le territoire

➔ **3 300 usagers** bénéficient déjà de ce service.

Après les abonnés résidant à CHATEAURENARD, EYRAGUES, GRAVESSON, MAILLANE et ROGNONAS, ce sont les abonnés résidant à ORGON et MOLLEGES qui, dès le mois de novembre 2023, ont pu être mensualisés. Et au printemps 2024, ce seront les usagers de CABANNES et SAINT ANDIOL.

Au final, la mensualisation sera proposée d'ici la fin de l'année 2024 à l'ensemble des usagers de la REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE.

Ce service, véritable outil de gestion et de maîtrise des budgets, permet de répartir vos dépenses sur l'année, avec un paiement automatique, chaque mois.

En fin d'année une facture de solde détermine le montant à verser à la REGIE ou à vous faire rembourser.

SÉCURISATION DE LA DESSERTE EN EAU POTABLE

La création de la Régie des eaux de Terre de Provence en 2020 en application de la loi NOTRe, a déclenché le rassemblement progressif des différents services historiques gestionnaires de l'alimentation en eau et de l'assainissement (communes, syndicats, etc.).

Sur le plan technique, on compte parmi les principaux objectifs recherchés, celui de sécuriser durablement la desserte en eau pour l'ensemble des usagers du territoire, dans les meilleures conditions possibles de qualité sanitaire et de fiabilité quantitative.

De nombreux territoires historiquement alimentés par une unique ressource, parfois vulnérable aux pollutions accidentelles, et sans solutions de secours, bénéficient depuis d'une stratégie progressive de sécurisation. Les travaux d'interconnexions entre communes, de même que la création de nouveaux sites de production d'eau potable mieux protégés, font ainsi partie des actions menées par la Régie.

Les faits marquants déjà réalisés...

En début d'été 2023, la mise en service d'une interconnexion de secours entre Noves et Eyragues marque une première étape de la stratégie générale de sécurisation de la desserte en eau de la Régie.

Les prochaines étapes majeures de sécurisation...

Les années 2024 et 2025 doivent quant à elles permettre d'interconnecter d'autres secteurs du territoire, parmi lesquels peuvent être cités le secours de Barben-tane depuis Rognonas et son futur champ captant, ou encore le secours d'Orgon depuis les réseaux de Plan d'Orgon.

D'autres orientations de long terme pour les années qui suivront...

Secours de Graveson et Maillane depuis la nouvelle ressource de Rognonas

Création d'un nouveau champ captant mieux protégé pour la ville de Châteaurenard, et le secours de ses communes limitrophes



TOUS ENGAGÉS POUR MIEUX TRIER

D'un bout à l'autre de la chaîne de traitement des déchets, Terre de Provence propose des solutions pour que chacun puisse contribuer à la préservation de l'environnement.

Trier est un geste simple qui compte.

Précurseur de la mise à disposition de composteurs individuels de jardin, l'agglomération poursuit son engagement en fournissant depuis le 1^{er} janvier 2024 des poubelles de tri des biodéchets et des lombricomposteurs.

Par ailleurs, nous accentuons le déploiement des points d'apports volontaires dans les 13 Communes du territoire, et nous avons renforcé la sécurité des déchetteries pour favoriser la séparation des flux et augmenter ainsi la qualité du tri.

Eric LECOFFRE, Vice-Président de Terre de Provence agglomération délégué aux déchets

Mise en place du tri des biodéchets à la source

Déchets alimentaires, loi AGECC, compostage... Vous avez entendu parler d'une obligation de trier et d'une échéance au 1^{er} janvier 2024, mais vous avez des difficultés à démêler le faux du vrai ? EXPLICATIONS

Les biodéchets sont des déchets biodégradables, constitués de matières organiques naturelles pouvant être décomposés par des micro-organismes vivants tels que les bactéries ou les champignons.

Concrètement

Les déchets alimentaires comme les épluchures de fruits et légumes, le marc de café, les filtres et les capsules biodégradables, les coquilles d'œufs, les restes de repas, les produits périmés mais aussi...

Les déchets verts comme les tontes de pelouses, les feuilles mortes, les tailles d'arbustes, de haies et d'arbres, la sciure de bois, la terre... Bref, tout ce qui se décompose sans l'intervention humaine.

Les solutions proposées par l'Agglo

Des solutions vous permettent déjà de trier vos déchets alimentaires, quel que soit le type d'habitat, individuel ou collectif.

Terre de Provence met à disposition des foyers des composteurs individuels et des lombricomposteurs à prix aidés :

Composteur individuel de jardin en bois :
 ➤ de 300 litres à 25 €
 ➤ de 570 litres à 35 €

Lombricomposteur
 3 plateaux : 30€

Bio seau de 10L : 2€

Les ambassadeurs de tri de Terre de Provence à votre rencontre.

Depuis le début de l'année, les ambassadeurs du tri parcourent les différentes communes de Terre de Provence pour sensibiliser, conseiller sur les meilleures pratiques pour obtenir un compost de qualité, et distribuer des composteurs ainsi que des lombricomposteurs.



Consultez les permanences sur le site de Terre de Provence.

Sécurisation des déchetteries

Afin de répondre aux obligations réglementaires et de s'inscrire dans une démarche globale de prévention des risques, les cinq déchetteries intercommunales de Terre de Provence ont été équipées de bancs anti-chutes.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les planches qui composent les bancs anti-chutes sont constituées d'un mélange de 10 conteneurs usagés, ainsi que de différents types de plastiques tels que des bouchons de bouteilles plastiques et des couvertures de serres.





IL VA Y AVOIR DU SPORT EN TERRE DE PROVENCE



Placée sous le signe du sport olympique et paralympique, l'année 2024 sera également riche en émotions en Terre de Provence. Petit tour d'horizon des talents sportifs, toutes disciplines confondues, qui s'expriment sur le territoire, et font la fierté de ses habitants. A découvrir lors de chaque numéro !



La valeur n'attend pas le nombre des années

Après 4 jours de compétition à Cancún (Mexique), Julianna Leane et le Rock des Alpilles sont sur le toit du monde avec une première place à l'Euroson Latino World Salsa Championship dans la ca-

tégorie Solista Bachata Femenino Baby 4-8 ans !

Une récompense à la hauteur de son grand investissement et des coachs très fiers !

La performance hors des sentiers battus

Anaïs & Jessica sont parties de Cabannes pour rejoindre l'Inde du Nord à vélo.

Une année de voyage qu'elles nous ont fait vivre à travers des articles et des dessins sur leur blog et les réseaux sociaux.

13 000 km, 15 pays traversés, 108 drapeaux de prières hissés, puis la rencontre avec le Dalaï Lama à leur arrivée à Dharamshala, terre d'accueil des Tibétains en exil.

A l'issue de ce périple, pas de coupe ni médaille, mais l'accueil chaleureux et admiratif des cabannais.



Et un magnifique reportage « Parfum d'Essence », qui sera projeté dans plusieurs festivals cette année !



Un podium aux championnats de France

Valentin VALLET jeune Mollégeois, membre de la section sportive pétanque du collège Françoise Dolto à Saint-Andiol, a terminé 3^e des championnats de France à Châteauroux, dans la catégorie « excellence ».

Pas de vainqueurs sans entraîneurs de haut niveau

Deux éducateurs sportifs du territoire participeront aux Jeux Olympiques et Paralympiques



Elric Edelin, professeur de danse du club « le Rock des Alpilles » à Barbentane, vient d'intégrer le comité directeur national de la Fédération Française de Danse. Cette nomination représente un honneur et une reconnaissance exceptionnelle, l'année où la danse entre enfin dans les épreuves des Jeux Olympiques. Son engagement : promouvoir et faire grandir toutes les danses dans le paysage sportif.



Vivien Fournier, entraîneur de Goalball, habite Maillane. Fonctionnaire territorial, il est responsable des activités physiques et sportives à Saint-Martin-de-Crau. Entraîneur personnel de Guilhem Laget actuellement classé 3^{ème} français et 24^{ème} mondial, et membre de l'équipe de France de tennis fauteuil, il participera aux Jeux paralympiques en tant que sélectionneur et entraîneur de l'équipe de France masculine de goalball.

Vous êtes sportif de haut niveau, vous résidez sur une des 13 communes de Terre de Provence Agglomération. MANIFESTEZ-VOUS ! communication@terredeprovence-agglo.com

Union POMPIERS 13 POMPIERS 13 DES BOUCHES-DU-RHÔNE

21^{ÈME} CHAMPIONNAT NATIONAL DE RUGBY SAPEURS-POMPIERS DU 6^{ER} AU 8^{ES} JUIN 2024 CHÂTEAURENARD

Complexe sportif Pierre de Coubertin
Avenue Pierre de Coubertin 13160 Châteaurenard

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS
rugby2024@sdis13.fr



POMPIERS13.ORG REJOIGNEZ-NOUS

 **Observatori**

Collectif Prouvènço

Fêtes de Mistral 2024
Pièce de théâtre



Mirèio

un rêve de Mistral

Samedi 7 septembre 2024

À 21h - Espace Frédéric Mistral à Maillane

Auteur et metteur en scène : Gérard Gélas

**Comédiens : Nicolas Dromard, Juliette Gharbi, François Santucci,
Guillaume Lanson, Léa Coulanges, Jacques Vassy, Nathalie Vassy**

Terre
de Provence
agglomération

